

Groupe d'échange et de soutien en matière d'intégration au niveau local - GRESIL

Présentation

Le **GR**oupe d'**E**xchange et de **S**outien en matière d'**I**ntégration au niveau **L**ocal – **GRESIL** est né suite aux 2^{èmes} Assises Nationales de l'Intégration au Niveau Local en 2017, qui ont souligné le fort intérêt et le besoin des communes luxembourgeoises à travailler en réseau sur les thèmes qui concernent l'intégration et le vivre ensemble.

Le GRESIL est une plateforme constituée pour les communes, qui cherche en premier lieu à **développer les compétences de ses participants en matière d'intégration au niveau local par l'échange et le travail en ateliers thématiques**. Il s'agit de favoriser la mise en place de projets du vivre ensemble, de sensibiliser les acteurs locaux sur l'importance de ces projets pour la cohésion sociale et de renforcer la conscience des acteurs communaux du fait que l'intégration est un processus à double sens ayant un impact transversal et affectant de nombreux domaines de l'action communale. Les initiateurs en sont le **SYVICOL**, **l'OLAI** et **l'ASTI** (appelés ci-après les initiateurs).

Différence entre les Assises nationales de l'intégration et le GRESIL

Les assises nationales sont un instrument de politique générale qui permet aux acteurs politiques locaux de prendre ou de redéfinir leurs orientations en matière de vivre ensemble. Organisées moins régulièrement, mais à plus grande échelle, elles marquent un moment fort de discussion sur les politiques locales de l'intégration.

Mission

La principale mission du GRESIL consiste à proposer aux communes une plateforme de rassemblement, d'échange, de création de synergie, d'information, de formation et de soutien autour des thèmes de l'intégration au niveau local qui vise

- la mise en réseau des acteurs locaux,
- la valorisation et l'échange de leurs bonnes pratiques,
- et le soutien à la mise en place de mesures en matière d'intégration locale.

Participants

Les personnes potentiellement intéressées à échanger au niveau du GRESIL sont les élus, les agents communaux (secrétaire communal, chargé à l'intégration, agents de l'office social, personnel socio-éducatif, etc.), les membres des commissions consultatives, voire les bénévoles engagés dans un projet local. Le GRESIL n'est pas une plateforme pour les acteurs de la société civile.

La décision de participation, voire les suites données aux informations échangées, reste de la seule compétence des entités locales.

Organisation et déroulement des séances GRESIL :

En principe, chaque réunion du GRESIL est consacrée à un seul thème, abordé

- à travers la formation et l'information des participants,
- par la présentation et la discussion de bonnes pratiques réalisées au niveau communal,
- en déterminant les besoins et objectifs des participants.

Programme

Les séances du GRESIL font l'objet d'un rapport et d'une évaluation continue, qui, par la fixation d'un nouveau thème principal, constitue la base pour l'établissement du programme de la prochaine séance. Les initiateurs se mettent d'accord sur le détail du programme et sa mise en oeuvre. Une liste des sujets pertinents est dressée et complétée au fur et à mesure des séances du GRESIL et des assises nationales de l'intégration.